



Commission Régionale Gestion des Compétitions féminines

Compte-rendu de la réunion Commission
Gestion des compétitions féminines du 23 juin 2022
en visioconférence

Présents : Gilles COUSIN, Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Micheline GOLAWSKI

ACCESSIONS / DESCENTES :

Sous réserve des procédures en cours ou à venir

La Commission, au terme de la saison 2021/2022, acte les accessions et descentes pour la saison 2022/2023 conformément aux règlements en vigueur.

Considérant que le club de Calais Grand Pascal FC participe au second tour des phases d'accession du championnat D2 féminine, deux hypothèses sont définies par la Commission pour les accessions et descentes des championnats régionaux féminins.

Situation 1 : Une accession du championnat R1 F en D2 féminine

Le nombre d'accessions et de descentes s'établit ainsi :

R1 F :

1 accession en D2 féminine : Calais Grand Pascal FC

3 descentes en R2 F : Dainville Fc 1 – Mérignies Ol 1 - Amiens Porto Fc 1

R2 F :

2 accessions en R1 F : Cambrai Amérique Om 1 - Lille Losc Métropole 2

3 descentes en district : Gouvieux Us 1 - St Quentin O. 1 - Feignies Aulnoye EFC (forfait général).

2 accessions de district en R2 F à l'issue de la phase d'accession régionale

Situation 2 : Pas d'accession en D2 Féminine du championnat R1 F :

Le nombre d'accessions et de descentes s'établit ainsi :

R1 F :

4 descentes en R2 F : Lillers FC 1 - Dainville Fc 1 - Mérignies Ol 1 - Amiens Porto Fc 1

R2 F :

2 accessions en R1 F : Cambrai Amérique Om 1 - Lille Losc Métropole 2

4 descentes en district : Gouvieux US 1 - St Quentin O. 1 - Calais Grand Pascal 2 - Feignies



Aulnoye EFC 1 (forfait général)

2 accessions de district en R2 F à l'issue de la phase d'accession régionale

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 des règlements généraux de la Ligue des Hauts-de-France).

Micheline GOLAWSKI
Secrétaire

Joëlle DOMETZ-RIGAUT
Présidente